

RÉSUMÉ

Ce récit propose une "révolution de la gouvernance de l'eau", centrée sur une GEMAPI refondée, des EPTB au service des collectivités. Le projet appelle à une responsabilité individuelle et collective, une montée en compétences scientifiques, une meilleure application de la réglementation et une contractualisation plus cohérente. Un plaidoyer pour une gestion réaliste, rigoureuse et ambitieuse de l'eau.

ENJEU Gouvernance et connaissance

ACCROCHER NOTRE CHARRUE AUX ÉTOILES

Nous sommes en 2050 et donc nos réflexions en matière d'enjeux, c'est de dire que nous avons dû impérativement adapter les usages à la ressource et pas l'inverse, en garantissant la pérennité de cette ressource.

Le 2ème aspect qu'on avait évoqué à l'époque et puis bien évidemment qu'on a travaillé à faire, c'est développer la connaissance sur l'origine des pollutions et y compris et surtout des pollutions émergentes et notamment des effets cocktail. Donc ça c'était vraiment nos enjeux. Pour ce faire, il y a eu une démarche collective qui a dû rendre la Gemapi plus performante. On a demandé aux EPTB à l'époque d'être plus efficaces et surtout de se mettre au service des collectivités. On a demandé aux syndicats des eaux à l'époque de travailler beaucoup plus sur la protection des zones de captage. Ça, ça a été important. Alors pour ce faire, nous avons impérativement développé la responsabilité à tous les niveaux. Mais vraiment la responsabilité individuelle comme la responsabilité institutionnelle. Alors pour ce faire, on avait imaginé quelques suggestions qu'on a eu du mal d'ailleurs à faire prévaloir ; la suppression de cette notion de compensation qu'on n'arrive jamais à mettre en œuvre au bénéfice plutôt de l'évitement ou de la réduction des pollutions notamment sur les zones humides.

Concernant la Gemapi, il a fallu vraiment la redéfinir pour la rendre beaucoup plus réaliste. C'était une utopie mais elle avait besoin d'être retravaillée, cette Gemapi, et ça nous paraissait important, et surtout de ne pas simplifier les débats sur la DCE à la continuité écologique. Mais où on a pas reculé devant la complexité de la gestion de l'eau.

Il nous paraissait aussi à l'époque nécessaire de renforcer le lien entre scientifiques et élus. Parce qu'il y a trop de différences, trop de disjonctions entre les 2.



Et surtout nécessaire d'accroître le travail sur les territoires. Trop de réunions où on vient sans préparation et où l'improvisation domine. En matière d'évolution, alors là, on a beaucoup travaillé à l'époque, mais c'était il y a longtemps, on a réussi quand même à suggérer une véritable révolution au sein de l'Agence de l'eau pour qu'elle travaille à un vrai débat stratégique. On lui avait suggéré d'intégrer les projets territoriaux faits par les collectivités. On lui a également suggéré à l'époque d'auditer les actions qui étaient déjà engagées pour ne pas faire les erreurs du passé. Et aussi de s'inspirer des expériences d'autres pays et surtout du Sud en matière de changement climatique. On avait pas mal de choses à apprendre de tous ces gens-là.

ACCROCHER NOTRE CHARRUE AUX ÉTOILES

L'une des suggestions importantes à l'époque, c'était de débloquer "façon de parler" les ARS notamment pour la bonne prise en compte des polluants émergents et de leur effet cocktail. Mais derrière les ARS, il fallait impérativement motiver les préfets sur la réalité des risques liés à l'utilisation de l'eau pour l'eau potable. C'était un véritable enjeu et puis enfin on avait suggéré à l'époque de mobiliser des fonds pour la recherche, d'augmenter le nombre de thèses bien encadrées. Et puis surtout de relancer les compétences en biologie pas uniquement de la génétique mais vraiment de la biologie de l'écologie aquatique, de la taxonomie. Aujourd'hui, on ne sait plus ce que c'est qu'un copépode, on ne sait plus ce que c'est qu'une larve d'insecte et pourtant, on parle d'écologie.

Et enfin on a revalorisé, cette notion de base, le triptyque : réglementation, financement et contractualisation qui sont les 3 piliers, finalement, d'une action collective. La réglementation, on suggérait à l'époque de la faire appliquer avec beaucoup plus de pertinence et de rigueur. Les financements devaient servir à orienter les politiques et non pas uniquement à faire rentrer les projets dans des cases prédéterminées.

Et enfin, on avait à l'époque suggéré que la contractualisation se fasse, mais de façon dynamique de façon à cadrer les projets vers l'intérêt collectif.

Voilà, ça, c'était notre utopie.

Nous sommes en 2050 et quand on voit notre réussite. On a suggéré d'échouer.

Je vous remercie.

